

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 15/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Point n°1**Approbation du procès-verbal du comité syndical du 20 mai 2022****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 20 mai 2022, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 16/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :**04/10/2022****Secrétaire de séance :****Gilles GONTHIER****Nombre de membres en exercice :****31****Étaient Présents :**

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Point n°2

Convention type relative à la réalisation de fresques sur des équipements techniques de Berry Numérique

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu les missions de Berry Numérique en tant que constructeur du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Vu que dans ce cadre un ou plusieurs locaux techniques de type armoire de rue ou locaux préfabriqués ont été installés ;

Considérant que dans une logique de mise en valeur du réseau fibre optique d'une part et dans une démarche artistique et culturelle d'autre part, certaines communes et Berry Numérique souhaitent réaliser des fresques sur ces équipements ;

Considérant que la formalisation des conditions techniques et financières entre les communes intéressées et Berry Numérique nécessite d'établir une convention type qui sera utilisée pour contractualiser les projets avec chaque commune concernée ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

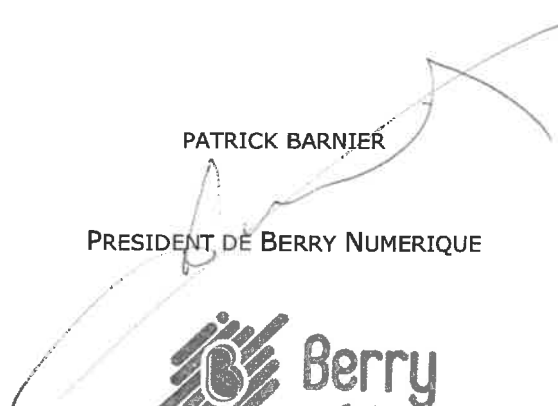
- **d'approuver** le contenu de la convention type, annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à la signer à chaque fois qu'il sera nécessaire.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° **CS 17/2022**

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :**04/10/2022****Secrétaire de séance :****Gilles GONTHIER****Nombre de membres en exercice :****31****Étaient Présents :**

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BARNIER Patrick

CLAVIER Gérard

DEBONO Yves

DESMARE Christian

FOURRÉ Daniel

GONTHIER Gilles

GRESSET François

GROJEAN Pierre

MAIA Filipe

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

BAGOT Patrick

CASSIER Anne

CHAMPAGNE Dominique

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

DE BARTILLAT Nathalie

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

FOURRÉ Daniel

RICHER Marie-Pierre

DEBONO Yves

Point n°3

Présentation de la démarche d'élaboration du schéma directeur des usages et services numériques du Cher

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu la deuxième phase de déploiement du Très Haut Débit qui est en cours sur les territoires de l'Indre et du Cher, il convient de s'interroger dès à présent sur les nouveaux usages de ces réseaux sur nos territoires et par conséquent sur l'élaboration d'un schéma directeur des usages et des services numériques ;

Vu les articles L 2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique les syndicats RIP36 et Berry Numérique ont décidé de s'associer dans le cadre d'un groupement de commande afin de mutualiser le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et la délibération n° CS 06/2022 du comité syndical en date du 29 janvier 2022 désignant le RIP 36 comme coordonnateur du groupement ;

Vu que le groupement KPMG Expertise et Conseil SAS/INLO Avocats SAS/ KERANUM SARL/SMART WORLD PARTNERS SAS a remporté le marché ;

Considérant que notre prestataire a trois missions lui permettant d'élaborer le schéma directeur des usages et des services numériques prévu au 2^{ème} trimestre 2023, il convient d'approuver la démarche ;

Considérant qu'un suivi de cette démarche est nécessaire, il convient de désigner en complément du président, trois délégués représentants de Berry Numérique au sein d'un comité de pilotage ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** la démarche d'élaboration du schéma directeur des usages et services numériques du Cher ;
- **de procéder** à la désignation des membres représentant Berry Numérique au sein du comité de pilotage :
 - Gilles GONTHIER
 - Yves DEBONO
 - Christian DESMARE

- **d'autoriser** le Président à signer tout document s'y afférant .

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 18/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :**04/10/2022****Secrétaire de séance :****Gilles GONTHIER****Nombre de membres en exercice :****31****Étaient Présents :**

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Point n°4

Délégation de service public avec Berry Fibre Optique - Rapport d'activité 2021

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 et R.1411-7 relatifs aux délégations de service public ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2021 de Berry Fibre Optique relatif à la délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le département du Cher, annexé au présent rapport.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 19/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Point n°5**Délégation de service public avec Berry THD - Rapport d'activité
2021****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 et R.1411-7 relatifs aux délégations de service public ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2021 de Berry THD relatif à la délégation de service public pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, annexé au présent rapport.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 20/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Point n°6**Délégation de service public avec Cher Haut Débit - Rapport d'activité 2021****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 et R.1411-7 relatifs aux délégations de service public ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

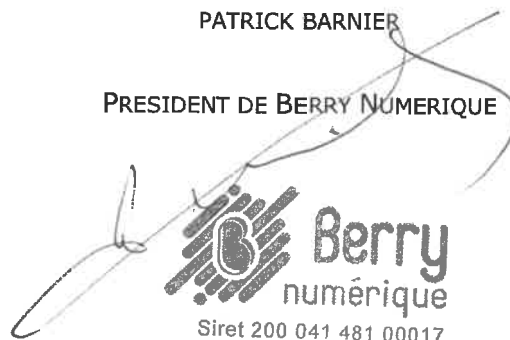
Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2021 de Cher Haut Débit relatif à la délégation de service public pour la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le département du Cher.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE


Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 21/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
FOURRÉ Daniel
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André
FOURRÉ Daniel
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Point n°7

Marchés de travaux phase 1 Lot 1 et Lot 2 : annulation de pénalités de retard

Le Comité Syndical,

Vu la délibération N°B02/2015 du 30 septembre 2015, approuvant et autorisant la signature du marché pour la construction du réseau très haut débit de Berry Numérique Phase 2 lot 1 avec le groupement conjoint SPIE Ouest Centre, EIFFAGE Energie Val-De-Loire, EIFFAGE Energie Centre Loire et EIFFAGE Energie Télécom Sud Est dont le mandataire était SPIE Ouest Centre ;

Vu la délibération n°B01/2017 du 28 mars 2017, validant l'avenant n°1 relatif au changement de mandataire du marché de SPIE Ouest Centre à SPIE CityNetworks ;

Vu la délibération n°B01/2018 du 2 octobre 2018, validant l'avenant n°2 relatif au changement organisationnel du groupe EIFFAGE ;

Vu la délibération n°B01/2019 du 18 janvier 2019, validant l'avenant n°3 relatif à la réduction du périmètre géographique du marché actuel ;

Vu la délibération n°B03/2021 du 14 octobre 2021, validant l'avenant n°4 relatif au calcul des pénalités et à la modification de l'article 13.2 concernant la procédure de réception des travaux ;

Vu la délibération N°B02/2015 du 30 septembre 2015, approuvant et autorisant la signature du marché pour la construction du réseau très haut débit de Berry Numérique Phase 2 lot 2 au groupement conjoint IMOPTEL, CARUSO, CEE et LESENS CENTRE VAL-DE-LOIRE dont le mandataire est IMOPTEL ;

Vu la délibération n°B02/2017 du 26 septembre 2017, validant l'avenant n°1 relatif à la modification des conditions de paiement par l'ouverture d'un compte unique au nom des membres du groupement ;

Vu la délibération n°B02/2019 du 18 janvier 2019, validant l'avenant n°2 relatif à la réduction du périmètre géographique du marché actuel ;

Vu la délibération n°B01/2020 du 4 février 2020, validant l'avenant n°3 relatif au changement organisationnel du groupe VINCI du marché actuel.

Vu la délibération n°B02/2021 du 14 octobre 2021, validant l'avenant n°4 relatif au calcul des pénalités et à la modification de l'article 13.2 concernant la procédure de réception des travaux.

Considérant que l'article 4.3 du cahier des clauses administratives particulières prévoit des pénalités pour retard dans l'exécution des études et des travaux et que cet article prévoit également que le maître d'ouvrage tient à jour le calcul des pénalités concernant chaque bon de commande au fur et à mesure des dates effectives de réalisation et que, en cas de pénalités calculées, un unique état liquidatif des pénalités sera établi dans le cadre du décompte général et définitif (à l'exception du bon de commande L2-01) ;

Considérant que ces deux marchés sont aujourd'hui terminés et que les projets de décompte général et définitif ont été remis par les entreprises ;

Considérant que le montant total calculé de pénalités de retard pour chaque lot est très élevé :

- Pour le lot 1 (Spie - Eiffage), le montant calculé des pénalités s'élève à 3 507 785 € pour un marché global d'environ 22 M€.
- Pour le lot 2 (Axians – CEE), le montant calculé des pénalités s'élève à 12 434 434 € pour un marché global d'environ 38,4 M€.

Considérant que les retards ayant engendré ces pénalités s'expliquent principalement par les évolutions importantes constatées dans le domaine du FttH entre l'élaboration du cahier des charges en 2015 et la réalisation des études et travaux entre 2016 et 2022 :

- Mise en place et évolution d'un standard de gestion de la donnée (GraceTHD) nécessitant des profils informaticiens en lieu et place de dessinateurs pour la réalisation des études ;
- Modifications des conditions d'accès aux infrastructures tierces (Orange et Enedis) ;
- Publication de différents guides et de leurs mises à jour par des organismes tiers : Programme France Très Haut Débit, Objectif Fibre, CEREMA... ;
- Evolution de la réglementation de l'ARCEP.
- Attribution de la délégation de service public d'affermage en novembre 2016 et évolution des règles d'ingénierie.

Considérant qu'après un démarrage difficile en 2016, un suivi très régulier, des arbitrages quotidiens et une capacité d'adaptation de l'ensemble des parties prenantes ont permis d'atteindre les objectifs du SDTAN et de la phase 1 (70% du département du Cher était éligible à la fibre optique fin 2021) dans le respect du budget prévisionnel ;

Considérant que l'impact de la pandémie de Covid a été limité et qu'aucun surcoût n'a été appliqué pour ce motif ;

Considérant qu'il convient alors :

- De renoncer totalement aux pénalités de retard à l'encontre de SPIE dans le cadre du lot 1 ;
- De renoncer totalement aux pénalités de retard à l'encontre d'IMOPTEL dans le cadre du lot 2, à l'exception d'une pénalité de retard de 60 543,50 € relative au bon de commande L2-01 et déjà réglée par IMOPTEL.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** l'exonération totale des pénalités de retard encourues par l'entreprise SPIE City Network pour le lot 1 à hauteur de **3 507 785 €**, conformément au tableau joint à la présente délibération, sous réserve de la finalisation complète des dernières interventions et la fourniture conforme de l'ensemble de la documentation attendue ;
- **d'approuver** l'exonération partielle des pénalités de retard encourues par l'entreprise IMOPTEL pour le lot 2 à hauteur de **12 373 980,5 €**, conformément au tableau joint à la présente délibération, sous réserve de la finalisation complète des dernières interventions et la fourniture conforme de l'ensemble de la documentation attendue ;
- **d'autoriser** le Président à constater la réalisation des travaux et à inscrire la remise des pénalités sur le DGD de chaque entreprise pour les montants votés.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 22/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

V

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
 AUZON Philippe
 BARNIER Patrick
 CLAVIER Gérard
 COURIVAUD Bernadette
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GROJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 RICHER Marie-Pierre

Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
 BAGOT Patrick
 CASSIER Anne
 CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COQUIN Christophe
 CREPIN Guillaume
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE CHOULOT Bénédicte
 DURANT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 FOURRÉ Daniel
 GATTEFIN Christian
 GRIMONT Amanda
 GUIBLIN Pierre
 RENIER Laurence
 VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CA de Bourges Plus
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
 CHOLLET Fabrice
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE CHOULOT Bénédicte

TEYSSANDIER André
 RICHER Marie-Pierre
 DEBONO Yves
 BARNIER Patrick

Point n°8

Reprise et cession des antennes relais radio

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu que Berry Numérique est propriétaire de plusieurs points hauts dans le cadre du projet boucle locale radio permettant la résorption des zones blanches de l'internet et diffusant un service de type Wifi sur la bande libre 5.4GHz ;

Vu que Cher Haut Débit exploite les différents points hauts au titre du contrat de délégation de service public signé le 3 décembre 2009 avec Berry Numérique, pour une durée de 15 ans ;

Vu que TDF conçoit, déploie, exploite et maintient des réseaux et matériels de communications électroniques sur le territoire français, notamment pour les opérateurs de communications électroniques ;

Vu la délibération n°CS27/2020 du 16 octobre 2020 qui autorise TDF à commercialiser ces relais auprès des opérateurs mobiles ;

Considérant qu'un contrat tripartite a été signé, et que TDF a commercialisé 5 relais ;

Considérant que ces relais peuvent être de deux types :

- soit construit par Cher Haut Débit dans le cadre des investissements de premier établissement de la DSP concessive ;
- soit construit par Berry Numérique dans le cadre du projet de montée en débit radio.

Vu que la réalisation des flux financiers liés à la vente de ces relais, nécessite, à la demande du payeur départemental, une délibération supplémentaire précisant l'ensemble des écritures à réaliser ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'autoriser** le président à signer les procès-verbaux de remise des relais par Cher Haut Débit ;

- **d'accepter** la reprise des biens suivants construits par Cher Haut Débit dont la valeur nette comptable (VNC) est celle indiquée dans les procès-verbaux :
 - relai de Saint Pierre les Etieux : 3233,95 € ;
 - relai de Santranges : 3 300,81 € ;
 - relai de Coust II : 3 348,42 € ;
 - relai de Sainte Gemme en Sancerrois : 2 937 ,92 €.
- **de sortir** de l'inventaire de Berry Numérique les biens suivants en passant les écritures d'ordre budgétaires de la valeur de la VNC (mandat au compte 675 et titre au compte 2153) et d'affecter la plus-value de cession en investissement au compte 1064 :
 - relai de Saint Pierre les Etieux (VNC de 3233,95 €) ;
 - relai de Santranges (VNC de 3 300,81 €) ;
 - relai de Coust II (VNC de 3 348,42 €) ;
 - relai de Sainte Gemme en Sancerrois (VNC de 2 937 ,92 €).
 - relai de Cerbois, directement construit par Berry Numérique (VNC de 22 487 €).

VOTE :

Pour : 27,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 23/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
FOURRÉ Daniel
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte

TEYSSANDIER André
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves
BARNIER Patrick

Point n°9**Document type pour le transfert de prises fibre optique d'un département à un autre****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu les missions de Berry Numérique en tant que constructeur du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Considérant qu'afin d'assurer la cohérence du déploiement des réseaux fibre optique en réutilisant au maximum les infrastructures existantes, il est parfois nécessaire de desservir des prises présentes sur un territoire départemental à partir d'un point de mutualisation présent sur le département voisin ;

Considérant que la formalisation de ces transferts entre départements nécessite d'établir un document type qui sera utilisé pour préciser les prises concernées ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu du document type, annexé à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à le signer à chaque fois qu'il sera nécessaire.

VOTE :

Pour : 27,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 24/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

V

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CLAVIER Gérard
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROJEAN Pierre
MAIA Filipe
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
CREPIN Guillaume
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
FOURRÉ Daniel
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
CHOLLET Fabrice
DE BARTILLAT Nathalie
DE CHOULOT Bénédicte

TEYSSANDIER André
RICHER Marie-Pierre
DEBONO Yves
BARNIER Patrick

Point n°10

Information sur les actes pris par le Président par délégation

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit d'allègement de la procédure ;

Vu la délibération n° CS30/2021 du 7 septembre 2021 fixant la liste des délégations au Président du comité syndical ;

Considérant l'obligation de rendre compte de l'exercice de ces délégations à la plus proche réunion utile du comité ;

Vu le rapport du Président ;

PREND ACTE

- des informations relatives aux actes pris par le Président en application de la délégation du comité syndical au Président.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE


 Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2022

Réunion du 14 octobre 2022

Le 14 octobre 2022, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président

V

Étaient Présents :

AUDONNET Serge
 AUZON Philippe
 BARNIER Patrick
 CLAVIER Gérard
 COURIVAUD Bernadette
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GROJEAN Pierre
 MAÏA Filipe
 RICHER Marie-Pierre
 TEYSSANDIER André

Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Date de convocation :

04/10/2022

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
 BAGOT Patrick
 CASSIER Anne
 CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COQUIN Christophe
 CREPIN Guillaume
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE CHOULOT Bénédicte
 DURANT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 FOURRÉ Daniel
 GATTEFIN Christian
 GRIMONT Amanda
 GUIBLIN Pierre
 RENIER Laurence
 VINCENT François

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CA de Bourges Plus
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

Pouvoirs

AUDRY Régine
 CHOLLET Fabrice
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE CHOULOT Bénédicte

TEYSSANDIER André
 RICHER Marie-Pierre
 DEBONO Yves
 BARNIER Patrick

Point n°11

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point sur le déploiement en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

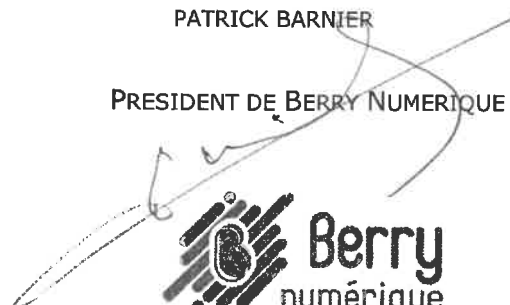
Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du point d'information sur l'aménagement numérique du Cher.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017